

Le P'tit Gassien

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

Janvier 2022

www.gas-mairie.info



n°43



➤ **Vie communale**

Une salle polyvalente
toute neuve

page 5

➤ **Forum des associations**

Les associations sont de retour
et les bénévoles très impliqués

page 16

➤ **Structures intercommunales**

Implantation d'une maison de
santé... et bientôt d'un lycée !

page 25

“
Nous avons forcément
un emploi pour vous...”



...découvrez
la diversité
de nos métiers.



carriere.groupe-scael.com

Nous sommes
une coopérative
engagée et présente
dans votre
commune de Gas

De la semence à
l'exportation, cinq pôles
d'activité au service
d'une agriculture solide
et performante.

 **SCAEL**
Groupe Coopératif

Mot du maire

Chères Gassiennes, chers Gassiens,

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie. Nous avons dû annuler la Fête de la musique et Gas en Fête pour la deuxième année consécutive. Le repas des anciens et le spectacle des enfants n'ont pas pu avoir lieu non plus, compte tenu de la nouvelle flambée de cas depuis le mois de Novembre.

Vous savez combien je suis attachée à toutes ces manifestations qui créent du lien entre nous tous et qui participent à la qualité de vie dans notre village. Il faudra peut-être encore un peu de patience, mais j'espère que 2022 sera l'année du retour à une vie plus normale pour chacun d'entre nous.

Convaincus que la vaccination est la seule solution pour y parvenir, nous nous sommes très activement engagés de mars à juillet pour permettre à tous les habitants de Gas qui le souhaitent de se faire vacciner au centre d'Epernon.

Je remercie très chaleureusement nos agents, les élus, les membres du CCAS et les habitants qui ont participé d'une manière ou d'une autre à cette mission indispensable de santé publique.

Cette action, menée sous l'égide de la communauté de communes, est un magnifique exemple de ce que nous pouvons réaliser lorsque nous mobilisons ensemble toutes les énergies.

En cette période, où la tentation du repli sur soi est compréhensible, elle nous prouve avec force que c'est dans la solidarité que nous atteignons les plus grands succès.

En ce début d'année, je tiens à vous réaffirmer notre volonté de continuer à travailler pour que votre vie dans notre village soit la plus sécurisée, sereine et agréable possible.

La salle Haye-Gauron, entièrement rénovée et fonctionnelle, peut à nouveau vous accueillir pour vos événements festifs.

De nombreuses activités s'y déroulent toutes les

semaines. Les sections Pilates, Zumba, Tir à l'arc, et le Club Saint-Gilles vous y accueillent toujours avec plaisir. J'en profite pour remercier toutes nos associations pour leur dynamisme et pour leur grande compréhension pendant la période des travaux de la salle.

Je tiens également à vous rappeler que notre commune dispose d'une bibliothèque labellisée par le Département, ce qui vous permet d'accéder, gratuitement, au fond départemental, quelles que soient vos préférences de lecture.

Gas n'est pas une commune où il ne se passe rien ! Au sein même du village, vous pouvez faire du sport, jouer à la pétanque, accéder à la lecture, vous initier à la poterie, participer à des randonnées ou jouer aux cartes.

Aux côtés des associations, nous ferons tout notre possible pour vous proposer de nouveaux événements.

En ce début 2022, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter santé, sérénité et réussite !

Bien sincèrement,
Anne Bracco



SOMMAIRE

Mot du maire	3
Vie communale	5-15
Forum des associations	16-24
Structures intercommunales	25-28
État civil	29
Calendrier	30

INFORMATIONS DE PUBLICATION :

Directrice de publication : Anne Bracco

Rédacteurs : Commission communication, Associations

Crédits photo : Patrice Lefebvre, Corinne Marchet, Anne Bracco, Nathalie Ferru, Sylvie Thomas, Cécile Dutheil, Evelyne Boscardin, Ecoles, Associations, Unsplash, SIVOS, CCPEDIF

Réalisation et mise en page : Cécile Dutheil

Impression : Topp Imprimerie, Gallardon - 02 37 31 08 00

Tirage : 450 exemplaires

Brèves 2021



Du 7 mars au 4 septembre

Ouverture de la vaccination au centre éphémère d'Epéron et appel aux bénévoles. La commune de Gas s'est fortement mobilisée !

L'édition 2021 du Tour cycliste d'Eure-et-Loir est passée à Gas lors de l'étape Bonneval-Chartres ! Un peu plus d'une vingtaine d'équipes étaient engagées, de niveau N2 jusqu'au niveau international et professionnel.



16 mai



Jolie météo pour cette deuxième édition du nettoyage de Printemps à Gas. Pas loin d'une quarantaine de volontaires répartis en 10 équipes ont arpenté les rues et

chemins gassiens pour collecter des déchets. Un grand merci aux participants !



6 juin

En novembre, nous avons pu rouvrir la cérémonie au public, tout en respectant les gestes barrières. Nous remercions les citoyens ainsi que les directeurs des deux écoles de Gas d'être venus assister à la cérémonie.



8 mai et 11 novembre

C'est avec beaucoup de déception et regrets que nous avons été contraints d'annuler Gas en fête cette année. L'évolution de l'épidémie et la mise en place obligatoire du pass sanitaire sur les différents sites de la commune ont rendu impossible la tenue de l'édition 2021. Nous remercions les associations, les partenaires et exposants, les élus et intervenants pour leur implication et le travail considérable engagé lors de la préparation de cette troisième édition.



4 septembre

Jouer, s'amuser et... apprendre, mais avant tout partager de bons moments en famille ou entre amis. Les jeux de société étaient à l'honneur cette après-midi avec l'école élémentaire et Jeux Pétille !

5 décembre



1^{er} septembre

Après des mois de travaux, la salle rénovée a rouvert ses portes aux associations et à la location.

Aux normes, mieux isolée, lumineuse, cette nouvelle salle modernise les équipements municipaux.



CCAS



Le CCAS est le Centre Communal d'Action Sociale. Il est présidé par Mme le maire, Anne Bracco et vice-présidé par Michel Dumalin. Ses membres élus sont Marie Contau, Nathalie Ferru et Jean-François Viaud. Ses membres nommés sont Denise Brunet et Carole Teixeira.

Le CCAS de Gas très impliqué dans la vaccination

Du 7 mars au 4 septembre dernier, le CCAS a activement participé à l'organisation du centre de vaccination afin de permettre à tous les habitants de Gas qui le souhaitaient d'être protégés le plus rapidement possible.

Le travail a été important, car il s'agissait de recueillir les demandes des habitants et de les coordonner avec les créneaux disponibles afin de confirmer les rendez-vous.

Tous les Gassiens ont été contactés d'une manière ou d'une autre au cours de cette campagne.

Le CCAS tient à remercier Corinne Marchet, Cécile Dutheil, Sylvaine Labaume, Denise Brunet, Carole Teixeira et les Gassiens qui se sont portés bénévoles, pour leur travail et leur dévouement au service de nos habitants.

Animation "Décorons notre sapin"

Le samedi 4 décembre 2021, à l'initiative du CCAS de Gas, l'animation "Décorons ensemble le sapin de Gas" a remporté un franc succès malgré une météo peu clémente.



De nombreuses familles, enfants, parents et grands-parents sont venus accrocher des décorations scintillantes et colorées dans le gigantesque sapin qui trônait dans la cour de la mairie. Les écoles et la garderie ont également participé.

Chacun a pu ensuite se réchauffer autour d'une table chatoyante, garnie de friandises et gâteaux gourmands, d'un chocolat chaud bien moussieux et d'un délicieux vin chaud aux épices et morceaux de fruits.

Ce fut l'occasion pour tous, y compris les nouveaux habitants, de se rencontrer, de

partager un moment de joie à l'approche des fêtes. Certains sont déjà impatients de recommencer en 2022, mais nul ne sait si c'est pour le sapin illuminé ou pour les gourmandises... Nous souhaitons ici remercier les membres du CCAS de la société civile pour leur gentillesse et leur implication sans faille.

Annulation du repas-spectacle à l'Étincelle

Le 12 décembre 2021 était prévu un formidable repas-spectacle "Extravagance" au cabaret l'Étincelle à Pierres pour nos anciens. Malheureusement, la flambée de l'épidémie nous a contraint à annuler cet événement. Il était de notre responsabilité de ne pas mettre en danger nos aînés, sachant qu'il aurait été difficile de respecter les gestes barrières (masques, distance, ...) lors de ce repas.



Bien entendu, les personnes inscrites recevront à la place un colis. La commande ne pouvait pas être honorée par notre fournisseur en décembre, la distribution aura donc lieu en début d'année 2022 pour ces bénéficiaires.

Distribution de colis gourmands à nos anciens

Ceux parmi nos anciens qui ne pouvaient pas se rendre au repas-spectacle ont d'ores et déjà reçu samedi 18 décembre un colis gourmand accompagné de chocolats dans une jolie boîte



personnalisée aux couleurs de Gas, distribués avec le sourire par les membres du CCAS et des élus.



Vin chaud aux épices (Alsace) Recette de Denise Brunet

Avec modération ;)

Ingrédients (pour 12 personnes) :

- 1,5 litre de vin rouge (bordeaux, bourgogne ou pinot noir)
- 200 g de sucre roux
- 1 zeste de citron ou 1 citron coupé en petits morceaux
- 1 zeste d'orange ou 1 orange coupée en petits morceaux
- 2 bâtons de cannelle
- 2 étoiles de badiane (anis étoilé)
- 2 clous de girofle
- 1 morceau de gingembre frais émincé
- 1 pointe de couteau de noix de muscade râpée

Préparation :

1. Mélangez tous les ingrédients, et porter à ébullition très doucement.
2. Laissez frémir 5 minutes.
3. Servez très chaud dans des verres en filtrant à l'aide d'une passoire et disposer une rondelle d'orange par verre.

Astuces de Denise :

Laisser la préparation mariner au moins une nuit entière !
Avec les fruits, on peut confectionner une délicieuse confiture que l'on peut nommer « confiture de Noël alsacien » par exemple.
Après les avoir passés à la moulinette, on peut aussi les utiliser dans un quatre-quarts.



Madeleines à la « Commercy » Recette de Denise Brunet

Ingrédients (pour une soixantaine de petites madeleines)

- 250 g de beurre
- 250 g de farine
- 6 oeufs moyens
- 6 cuil. à soupe de lait
- 1 sachet de levure chimique
- 200 g de sucre en poudre
- le zeste de 2 citrons

Préparation :

Râpez finement le zeste de citron et réservez.
Dans une casserole, faites fondre le beurre à feu doux, puis laissez-le tiédir.
Dans un grand saladier, mélangez les œufs avec le sucre, puis ajoutez la farine tamisée, la levure, le zeste râpé, le lait et le beurre fondu, mélangez bien.
Réservez 1 heure au réfrigérateur.
Préchauffez le four à 210° (th 7), remplissez vos moules à madeleines avec la préparation et enfournez pour environ 10'.

Bilan financier de la commune

Fonctionnement ~ 916 792 €

Dépenses		
Autofinancement	265 752 €	29%
CCPEIDF - eau et assainissement (transfert de compétence)	186 396 €	20%
Charges générales et gestion courante dont SDIS, CCAS, associations, ...	163 763 €	18%
Contribution SIVOS (maternelle et restauration scolaire) et école élémentaire	156 023 €	17%
Personnel, élus, formations	126 436 €	14%
Dotations, fonds et réserves	13 255 €	1%
Intérêts de l'emprunt	5 166 €	1%

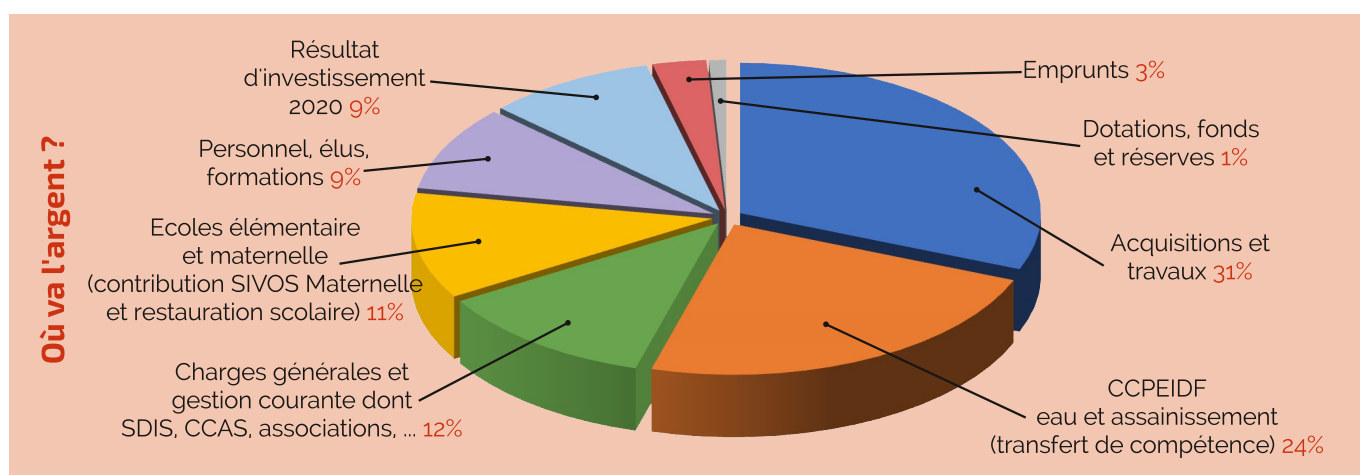
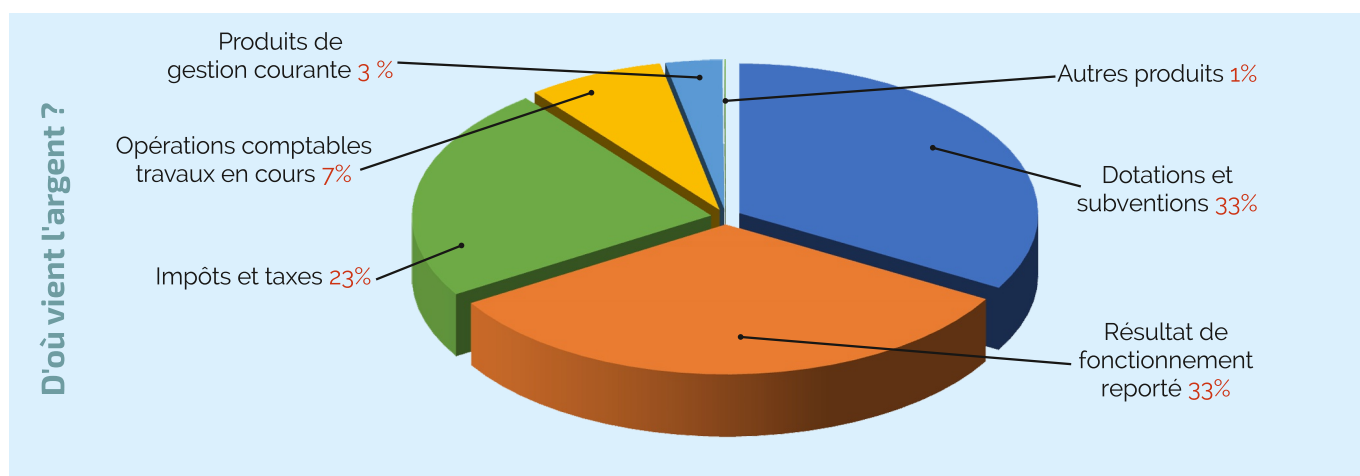
Recettes		
Résultat de fonctionnement reporté	450 845 €	28%
Impôts locaux	278 543 €	17%
Dotations et subventions	143 776 €	9%
Produits de gestion courante	42 414 €	3%
Produits exceptionnels	1 213 €	0%

Investissement ~ 719 031 €

Dépenses		
Acquisitions et travaux	425 841 €	59%
CCPEIDF - eau et assainissement (transfert de compétence)	133 233 €	19%
Résultat d'investissement 2020	125 058 €	17%
Remboursement d'emprunts	34 899 €	5%

Recettes		
Subventions	312 496 €	44%
Autofinancement	265 752 €	37%
Opérations comptables - travaux en cours	101 958 €	14%
Dotations, fonds, réserves, FCTVA	38 825 €	5%

Pour 100 € de budget...



Réalisations 2021

La salle polyvalente complètement rénovée a ouvert ses portes

Après plus de 18 mois de chantier, la salle Haye-Gauron a été complètement rénovée et remise aux normes.

Depuis la rentrée 2021, notre salle polyvalente peut accueillir les associations gassiennes avec tout le confort et en toute sécurité ; depuis le 1^{er} octobre, elle est également à nouveau ouverte pour les locations le week-end.

Une attention toute particulière a été portée aux économies d'énergie, puisque la salle est maintenant parfaitement isolée et équipée d'éclairages LED.

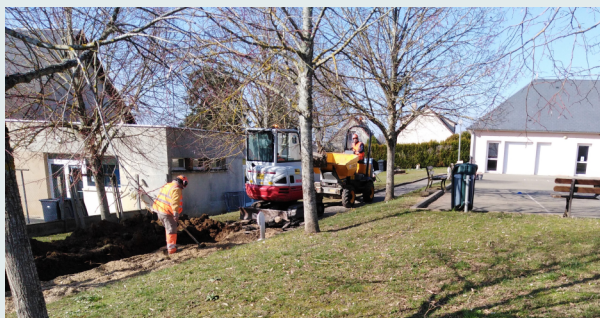
Malgré des retards dus notamment à l'interruption des travaux pendant le premier confinement, la commune dispose aujourd'hui d'un équipement essentiel pour la vie locale et le fonctionnement de nos associations.

Le budget total consacré à ce projet est de 666 400 € TTC financé à 72% par les subventions de l'Etat (14%), de la Région (24%), du Département (30%) et de Territoires d'Énergie (4%).

Ce programme sera complété par l'aménagement, dans un futur proche, d'un parking dédié. Les parcelles nécessaires ont été acquises cette année et les subventions demandées.



La commune engagée dans l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments publics



Dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) déposé par la commune en 2015, la rampe d'accès de la cour de l'école élémentaire a été mise aux normes cette année. En effet cette rampe, aménagée à l'occasion de la construction de l'école en 2002, ne disposait pas de paliers de repos suffisants pour respecter les nouvelles normes d'accessibilité en vigueur.

C'est l'entreprise COLAS qui a effectué les travaux pour un montant de 9 816 € TTC.

A la mairie, une tablette escamotable a été ajoutée au comptoir de l'accueil pour un montant de 1 442 € TTC.

Une école élémentaire toujours mieux équipée

Depuis plusieurs années, la commune attache une importance particulière au fait d'équiper notre école de tous les moyens numériques adaptés à l'enseignement d'aujourd'hui.

En 2021, nous nous sommes donc inscrits à l'appel à projet de l'État «Socle numérique pour les écoles élémentaires», qui permet d'obtenir un financement de 70% sur le matériel informatique destiné aux écoles.

La troisième classe sera donc équipée elle aussi d'un vidéoprojecteur interactif avec son ordinateur et à la demande des enseignants, trois visualiseurs ont également été commandés.

Des retards dans l'approvisionnement des matériels ne nous ont pas encore permis d'installer le VPI. Les branchements électriques ont cependant été préparés pour pouvoir l'accueillir dès réception.

Nous avons également installé au printemps un défibrillateur automatique à l'école. Ce matériel sera obligatoire dans tous les bâtiments recevant du public à partir du 1^{er} janvier 2022. Pour l'acquisition de cet équipement, nous avons pu bénéficier d'une commande groupée de la communauté de communes, qui nous a permis d'avoir un prix réduit. Le budget pour cette opération s'élève ainsi à 1 531 € TTC.

Enfin, nous avons changé d'opérateur pour la fibre de l'école pour passer chez SFR Business, qui nous offre des garanties d'intervention supplémentaires en cas de panne. Aujourd'hui, le téléphone et l'internet sont fournis par la fibre. Nous avons équipé l'installation d'une batterie spécifique qui garantit le fonctionnement du téléphone de secours en cas de panne électrique.

La commune poursuit ses efforts d'économies d'énergie

Comme nous l'avons fait à l'école élémentaire en 2020, nous avons remplacé cette année tout l'éclairage néon de la mairie par des dalles LED.

Plus efficace et surtout plus économe en électricité, cet investissement de 3532 € TTC s'inscrit dans la volonté de la commune de réduire ses consommations énergétiques et de lutter à son niveau contre le réchauffement climatique.



Plus de sécurité aux abords des écoles



Les abords de la mairie et des écoles soulevaient le problème de la sécurité des piétons puisqu'il n'existait pas de trottoirs suffisamment larges pour leur permettre de circuler en toute sécurité. D'autre part, la sortie du parking de la mairie était également assez dangereuse pour les véhicules.

Le dos d'âne devant l'école devait être repris car ses rampants s'étaient affaissés avec le temps, ce qui risquait de provoquer des dégâts sur les véhicules, même à basse vitesse.

Un agrandissement du trottoir a donc été réalisé devant la mairie et les rampants du casse-vitesse ont été repris.

Toute la signalisation a été renouvelée et des potelets ont été installés devant l'entrée de la sente menant à

l'école, afin de se prémunir contre les éventuels véhicules béliers dans le cadre du plan Vigipirate.

Cet aménagement participe également à la réduction de la vitesse des véhicules aux abords des écoles, puisqu'il réduit la chaussée à une seule voie devant la mairie.

Comme le signale la bande jaune le long du trottoir, le stationnement est maintenant interdit devant la mairie. Même en stationnant à cheval sur le trottoir, tout véhicule garé à cet endroit (même pour cinq minutes !) empêche totalement la circulation.

Nous remercions donc les usagers de bien vouloir utiliser les parkings prévus à cet effet devant l'école ou devant la salle polyvalente pour se garer, afin de respecter la sécurité de tous et le code de la route.



Projets 2022

Une nouvelle aire de jeux pour les petits

Depuis 2014, nous avons le projet de mettre à la disposition des familles une aire de jeux adaptée aux plus petits. Malheureusement, d'autres investissements ont dû être engagés en priorité.

L'une des qualités des élus étant la ténacité, cet équipement verra enfin le jour en 2022 !



Situé dans le jardin derrière la mairie, il pourra accueillir les enfants de 1 à 10 ans avec plusieurs structures de jeux, développant chacune des aptitudes psychomotrices différentes.

Après une consultation lancée en octobre, le choix de l'entreprise a été voté lors du conseil municipal du 5 novembre dernier et les travaux seront réalisés dans le courant du premier trimestre 2022.

Avec ce nouvel équipement, qui s'ajoute au City Stade et au plateau sportif, la commune proposera ainsi des infrastructures ludiques pour tous les jeunes Gassiens, quel que soit leur âge.

Un nouveau lotissement à Gas

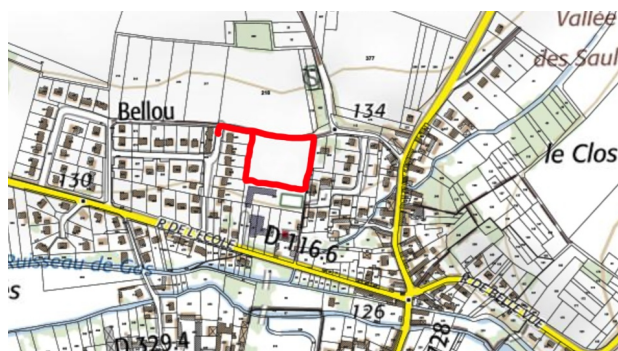
Depuis une dizaine d'années, les effectifs des écoles de la commune sont en baisse régulière, au point que cette année, nous avons subi la fermeture d'une classe

à l'école maternelle.

Cette situation est liée à un certain vieillissement de la population, mais également à l'augmentation des prix du foncier. Si nous pouvons nous réjouir de l'attractivité de la commune, la diminution des effectifs dans les écoles est un vrai danger pour l'avenir de notre village.

Conscients de cette problématique, nous avons engagé dès 2018 un projet d'aménagement d'un petit lotissement de 7 à 8 lots. Il sera situé sur la parcelle communale entre les lotissements du Bellou et celui des Graviers.

L'aménagement sera porté par la SAEDEL, en lien étroit avec la municipalité, ce qui nous permettra de maîtriser complètement le respect de notre objectif : permettre à des jeunes couples dont c'est le premier achat de construire à Gas.



La convention a été signée et les études nécessaires à l'élaboration des plans définitifs sont actuellement en cours. Une réunion d'information à destination des riverains du projet sera organisée en début d'année 2022.

Entretien du cimetière communal



Depuis la loi Labbé sur l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires (notamment des désherbants) par les communes, l'entretien du cimetière communal est devenu extrêmement problématique pour un village comme le nôtre.

Une réflexion a été engagée afin de déterminer quelles solutions s'offrent à nous

pour concilier un bon état d'entretien et nos capacités financières.

Une commission «Cimetière» est programmée en tout début d'année afin de proposer au conseil municipal la solution la plus réaliste.

La poursuite de l'enfouissement des réseaux sera engagée rue de l'Ecole

Nous nous sommes engagés auprès de vous à poursuivre l'enfouissement des réseaux électriques et fibre optique au cours de ce mandat.

Afin de respecter notre engagement, nous ferons la demande auprès du syndicat Territoires d'énergie d'Eure-et-Loir, ce qui permettra, si notre demande est acceptée, de débiter les travaux rue de l'école en 2024. En effet, dans le cadre de la délégation de la compétence éclairage public, c'est le syndicat qui est maître d'ouvrage pour les enfouissements, la commune bénéficie de subventions pouvant atteindre

50% du montant des travaux.

Parallèlement, nous demanderons à la CCPEIDF de prévoir le renforcement du réseau d'eau potable de cette rue dans le même calendrier.

Il sera également prévu d'enfouir les réseaux telecom existants (fibre, téléphone...).

Le remplacement de nos tracteurs : une nécessité

La commune est équipée depuis de très nombreuses années de deux tracteurs âgés de plus de 50 ans. Ces équipements ont largement dépassé le stade de la vétusté et posent de plus en plus de problématiques d'entretien et de respect de normes de sécurité pour notre agent communal.

Il est donc envisagé d'acquérir un tracteur plus récent en 2022. En prévision de cet achat, les subventions ont déjà été demandées, notamment à l'Etat et à la Région. Nos deux tracteurs historiques seront mis en vente, ce qui participera à cet investissement onéreux et néanmoins indispensable pour notre village.

Un nom pour notre école élémentaire

En 2022, nous vous proposerons de participer à une consultation pour choisir le futur nom de notre école élémentaire.

Tous les habitants pourront donner leur avis, ainsi que les enseignants et les élèves.

Le choix définitif sera ensuite acté par délibération du conseil municipal.

Une communication vous sera adressée afin de vous donner toutes les modalités de cette consultation.

Citoyenneté à Gas

Travaux

En tant que particulier, vous souhaitez effectuer des travaux de jardinage ou de bricolage un peu bruyants ? Afin de préserver la tranquillité de vos voisins, il est recommandé de respecter les horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement

Les professionnels, quant à eux, sont tenus d'interrompre toute nuisance sonore intense de 20h à 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés, hors intervention en urgence.

Si vous constatez un non-respect de la réglementation en vigueur (arrêté préfectoral du 3 septembre 2012), le dialogue avec vos voisins est la première piste à explorer. Il vous appartient ensuite de faire appel à la gendarmerie.

Compteurs d'eau

Nous vous recommandons de surveiller votre compteur d'eau de façon régulière afin de limiter la découverte tardive d'une fuite importante au moment du relevé annuel des compteurs par nos fontainiers.

Stationnement

Le stationnement est uniquement autorisé sur la voie publique. Dans la mesure du possible, les habitants de Gas sont invités à stationner leur véhicule à leur domicile. Le stationnement sur les trottoirs est interdit.

«Stationner sur les trottoirs, c'est oublier que nous sommes tous piétons...»

Nettoyage des trottoirs

La loi Labbé impose aux collectivités de s'engager vers le « zéro-phyto » et de bannir les produits chimiques contre les mauvaises herbes.

Les élus de Gas ont dû s'adapter afin de respecter la nouvelle loi et de mettre en œuvre des méthodes manuelles pour abandonner les désherbants chimiques pour l'entretien des voiries et des espaces verts. Cela représente cependant une charge ingérable pour notre seul employé communal. Un arrêté a donc été pris en 2018 pour l'entretien des trottoirs par les riverains (propriétaire ou locataire) en toute saison. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le déneigement des trottoirs. Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques.

Déjections canines

Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre commune ? Ramasser ses crottes est un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens.

Sécurité routière

Notre radar pédagogique semble montrer des signes de faiblesse. S'il est toujours capable de signaler leur vitesse excessive aux automobilistes, il n'enregistre pas les données de manière systématique. Il est actuellement situé rue Jean Moulin ; nous envisageons de le déplacer en 2022, après une révision de son fonctionnement.

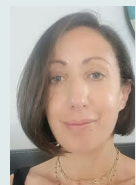
En attendant, nous continuons à suivre les données de trafic sur la commune, grâce aux comptages du Département. Dans l'ensemble, sur les différents points

mesurés (aux panneaux d'entrée d'agglomération), l'indice V85 (la vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des automobilistes) est supérieur aux limites autorisées. A noter tout de même que les vitesses excessives sont moindres pour les véhicules qui entrent dans l'agglomération que pour ceux qui en sortent et que le trafic des poids lourds ne représente pas plus de 2% sur les routes Gassiennes.

Les travaux récents aux abords des écoles montrent notre préoccupation pour la sécurisation des piétons. Tout en maîtrisant notre budget, nous continuerons à effectuer les travaux qui s'avèreront être efficaces en matière de sécurité routière sur la commune. Néanmoins, même si les collectivités investissent pour la sécurité de tous, c'est avant tout le respect du code par chacun et chacune d'entre nous qui nous permettra d'obtenir les meilleurs résultats.

Un agent administratif territorial supplémentaire pour la commune

Afin de faire face à l'accroissement du nombre de démarches administratives, la commune de Gas souhaite la bienvenue à Mme Marisa Paulo, nouvellement embauchée au poste d'agent administratif territorial le vendredi.



Urbanisme en ligne



À partir du 1^{er} janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Le dépôt en ligne, c'est...

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Comment faire ?

1) Je prépare mon dossier

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant de nos services, qui seront à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :

- Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux
- Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction
- Anticiper votre calendrier de réalisation

2) Je le dépose en ligne

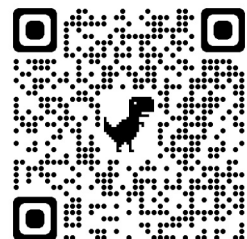
Via le guichet unique sur

<https://ads.eurelien.fr/guichet-unique>

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

A chaque étape de votre projet, nos services vous renseignent et vous accompagnent.

Commune de Gas
Service Urbanisme
M. Seigneury Stéphane,
Adjoint au maire
mairiedegas@gmail.com



Recensement de la population

En 2022, l'enquête de recensement se déroulera du jeudi 20 janvier au samedi 19 février

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, mode de transport, déplacements quotidiens, activités...). Il permet ainsi d'adapter au mieux les infrastructures (hôpitaux, maisons de retraites, écoles...) aux besoins de la population et donc d'améliorer leur quotidien.

Le recensement comment ça marche ?

Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 20 janvier sur le site :

<https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

Vos codes confidentiels de connexion seront déposés sous enveloppe par votre agent recenseur à partir du 12 Janvier.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à joindre le coordinateur communal :

Mme MARCHET Corinne
10 Rue de l'Ecole 28320 GAS
02 37 31 55 13 ou mairiedegas@gmail.com

Participer au recensement est un acte civique obligatoire

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire (loi du 7 Juin 1951).

Comment reconnaître un agent recenseur ?

Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant sa visite. L'agent recenseur possède une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte. Sur la commune de Gas, deux agents recenseurs ont été nommés.

Mme Chevreau



Mme Cordier



École élémentaire de Gas

Les élèves ont pu tout de même bénéficier de sorties scolaires malgré les conditions sanitaires au cours de cette année 2021.

Les élèves ont débuté l'année en maintenant les gestes barrières et en gardant le masque en classe et dans la cour de récréation. Puis une interruption d'une semaine au mois d'avril est venue perturber la fréquentation de l'école.

Au cours du mois de juin, deux comédiennes sont venues à l'école pour permettre aux élèves de mettre en voix des textes en rapport avec les albums de la sélection Ecolire. Cette activité fut bénéfique pour tous : parler fort, dire son texte en le mettant en scène ! Autant de petits défis pour tous. Nous n'avons pas pu présenter le résultat de ce travail aux familles, à notre grand regret.

Les enseignants ont organisé une sortie cycliste sur route pour les élèves de CM1/CM2 le 18 juin. Les élèves des autres classes ont participé à un triathlon qui

s'est déroulé sur le site de l'école. Tout le monde s'est retrouvé dans le jardin de la mairie pour « partager » un pique-nique et des jeux coopératifs. Les parents accompagnateurs ont également participé à ces jeux.



École élémentaire de Gas (suite)

Durant les lundis des mois de mai et juin, les élèves des classes de CE1/CE2 et de CM1/CM2 ont pu bénéficier de séances à la piscine d'Épernon. Les conditions sanitaires n'ont pas permis de faire profiter tous les élèves de l'école de cette activité. Nous espérons bien que cela sera différent l'année prochaine.

Au mois de septembre, les nouveaux élèves de CP ont été accueillis en participant à des activités coopératives avec les autres élèves de l'école. Cela fait quelques années désormais que la rentrée à l'école s'effectue autour d'activités invitant les élèves à communiquer, partager, élaborer des stratégies communes en participant à des jeux.

Le mois d'octobre fut riche : les élèves ont été sensibilisés au don d'organes en suivant à distance la « Course du cœur » entre le 13 et le 17 octobre. Des parents ont participé à cette course et ont recueilli des cœurs réalisés par les élèves à destination de personnes en attente d'un don d'organe. Une sortie découverte de Chartres médiéval a eu lieu le 19 octobre et les élèves ont participé à un atelier aux archives départementales.

Le traditionnel cross de l'école s'est déroulé le 22



octobre sur le chemin de la ferme du Désert. Tous les coureurs n'attendaient que leur « récompense » : un chocolat chaud accompagné d'un pain au lait.

Les enseignants remercient toutes les personnes qui ont permis, par leur présence et leur investissement, la réalisation des activités qui se sont déroulées cette année.

Les enseignants.

École maternelle de Gas

L'école a commencé l'année scolaire 2020-2021 avec 59 enfants répartis sur 3 classes : la classe des 17 petits d'Odile Porcher, la classe des 21 moyens et grands de Sophie Laporte, la classe des 21 moyens et grands de Célanie Sanchez, aidées d'Armelle Fleuriot et de Virginie Godin.



C'est autour du thème des animaux de la ferme que l'école a accueilli dans ses murs la ferme de TILIGOLO pour un drôle de spectacle vivant : "Madame Chaussette mène l'enquête!". Avec l'aide de Tiligolo et de Madame Chaussette la chèvre, les enfants ont découvert les animaux et leur alimentation.

Toujours sur la même thématique, les enfants ont assisté à la représentation du spectacle «Bœuf mode» de la compagnie Billenbois : spectacle de haute couture présenté aux enfants comme un défilé de mode pour animaux de la ferme.

Les grands et les moyens ont eu le plaisir de travailler sur des ateliers musicaux proposés par l'intervention de «Musique à l'école».

En 2021 notre école a reçu un joli nom : la «Gazouillère» puisque c'est la première école des enfants de Gas, Houx, Yermenonville.

Odile Porcher, au terme de 25 années d'enseignement à l'école de Gas, est partie à la retraite, elle est remplacée par Emilie Clot, notamment dans ses fonctions de directrice.

A la rentrée scolaire de septembre 2021, notre école a fait l'objet d'une fermeture de classe. Les 48 enfants scolarisés depuis la rentrée sont répartis sur deux classes : les petits et moyens d'Emilie Clot et les petits et grands de Sophie Laporte. En octobre les deux classes ont profité d'une belle journée d'automne pour une sortie pique-nique à la cueillette des jardins divers, pour nos ateliers culinaires de la semaine du Goût.

Cette année, nous travaillons sur les «Voyages autour du monde» et nous espérons que tous nos projets pourront se réaliser.

Nous remercions les parents, les communes, les associations et le SIVOS pour leur contribution à toutes ces activités.

Tous les enfants et l'équipe enseignante de l'école maternelle vous souhaitent une excellente année 2022.

Bibliothèque municipale

En début d'année, compte tenu du contexte sanitaire, la bibliothèque a continué de fonctionner en Drive uniquement, sur réservation. Depuis mi-juin nous avons pu à nouveau vous accueillir en suivant le protocole et sur présentation du pass sanitaire. Il est plus agréable de se retrouver, même masqué !

Nous avons continué d'acquérir des nouveautés tous les trimestres. La MDEL complète toutes les deux semaines notre catalogue en fonction de vos demandes.

Si vous ne pouvez vous déplacer pour une raison ou une autre, à côté de chez vous, vous avez peut-être un voisin, qui peut avec votre carte d'adhérent retirer vos livres ou en rapporter.

Inscriptions

L'inscription est gratuite pour tous les Gassiens et vous donne accès aux ouvrages de la bibliothèque de Gas, mais également, sur réservation, aux collections de la Médiathèque d'Eure-et-Loir.

Retour sur les animations en 2021

Le 4 septembre ont eu lieu des échanges de passionnés avec M. Régis Dupont pour son livre sur la vie du footballeur, quintuple ballon d'or Cristiano Ronaldo.



Le 27 novembre nous avons reçu Mme Valérie de Swetschin pour son livre «Aider son enfant à réussir à l'école».



Des animations pour 2022

- Nous avons pour projet la création d'une boîte à livres, qui complètera l'offre de lecture de la bibliothèque et qui repose sur l'échange et le partage. Chacun est libre d'emprunter ou de déposer des livres (autres que ceux de la bibliothèque, bien sûr) dans la boîte.

- Une veillée littéraire se tiendra une fois par mois dans la salle du conseil de la mairie, et sera ouverte à tous les Gassiens, même non-adhérents de la bibliothèque. Il s'agit d'échanges autour de livres qu'on a particulièrement appréciés, pour donner envie aux autres de les lire, et ce, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Il n'y a pas de limitation quant aux genres : BD, science-fiction, documents, essais, romans, livres audio, livres jeunesse, livres récents ou plus anciens, ... Tout est intéressant et permet de s'ouvrir à des ouvrages qu'on n'a pas forcément l'habitude de consulter.

- Une animation autour de contes pour les petits se mettra également en place au fil de l'année.

- En octobre, une animation autour de la semaine du goût se tiendra en fonction de la situation sanitaire.

En cette fin d'année, c'est avec plaisir que l'équipe a accueilli de nouvelles bénévoles : des adultes et une ado (plus présente le mardi soir pour recevoir nos jeunes sortants de l'école).

Ania, Annick, Catherine D, Catherine P, Capucine, Christiane, Evelyne, Jacqueline, Jean-Pierre, Mariannick, Nathalie, Séverine vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2022.

Bibliothèque municipale de Gas

10, rue de l'école
(porte de droite de la mairie)

02 37 33 72 85 (aux horaires d'ouverture)
bibliotheque-gas@gmx.fr

Accès aux personnes à mobilité réduite
Adhésion **GRATUITE** pour les habitants de Gas



Responsable :
Evelyne Boscardin et son
équipe de bénévoles

Mardi de 16 h 15 à 17 h 15
Mercredi de 16 h 00 à 17h30
Samedi de 10 h 30 à 12 h 30

USG

L'Union Sportive de Gas rassemble plusieurs sections sportives sur la commune.

Les statuts actuellement en vigueur ont été revus en 2011.

Union sportive de Gas

Président : Alain VOLLEREAUX
Vice-présidente : Valérie LIORET
Trésorier : Bernard SORIEUX
Secrétaire : Françoise SORIEUX



Contact : sorieux.bernard@wanadoo.fr

Gym Pilates

Un nouveau professeur pour la section !

Pour sa reprise dans la salle Haye-Gauron rénovée, la section Pilates a recruté un tout nouveau professeur, Aymeric Girard, qui est éducateur sportif à Profession Sport 28 depuis 2019.

Aymeric est un sportif accompli qui enseigne non seulement la gym Pilates aux membres de notre section, mais aussi le trampoline gymnique, l'éveil multisport pour les petits, la gym féminine (agrès, poutre) à des publics très variés en Eure-et-Loir.

Ses cours sont structurés autour d'un thème chaque semaine et proposent des variantes de difficulté pour s'adapter aux capacités de chacun.

Tous les mouvements des exercices et leur respiration associée sont expliqués, au rythme d'une musique apaisante.

"L'ambiance est chaleureuse et conviviale" nous disent les adhérentes. "Et puis, ça dérouille, ça permet de rester jeune" ajoute une pétillante participante.

Profession Sport 28 est une association qui emploie des éducateurs sportifs diplômés et les met à disposition des collectivités, écoles, CE, associations,... Près de 200 structures sont couvertes en Eure-et-Loir et plus de 40 disciplines sportives sont proposées. Il faut noter l'engagement humain et social de Profession Sport qui intervient aussi dans les EHPAD et auprès de jeunes en situation de handicap.

élastiques...), les exercices induisent volontairement des déséquilibres, ce qui incite le corps à faire appel à une série de muscles stabilisateurs.



Mais au fait, le Pilates, qu'est ce que c'est ?

Le Pilates est une gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques, inspirés du yoga, de la danse et de la gym pratiquée au sol sur un tapis. Complétés

parfois par des "jouets proprioceptifs" (ballons,

La méthode Pilates est principalement utilisée dans une perspective d'entraînement afin d'améliorer la force, la souplesse, la mobilité articulaire et le maintien d'une bonne posture.

Des enchaînements de mouvements un peu plus longs sollicitent également la mémoire, la coordination et la concentration des pratiquants.

"La gym Pilates m'a évité une nouvelle opération du dos" nous confie une dame, pendant que sa voisine acquiesce : "on vient souvent sur prescription médicale et on reste pour tous les bienfaits qu'on ressent après une séance".

On entend souvent dire qu'il s'agit d'une gymnastique pour dames, et même s'il est vrai que les cours de Pilates accueillent rarement plus de 10% d'hommes, les bénéfices qu'on en retire ne sont pas réservés aux femmes. Messieurs, vous êtes les bienvenus dans la section Pilates de l'USG ! ;)

Belle année 2022 à toutes et tous !



USG - Gym Pilates

Professeur : Aymeric GIRARD
Correspondante : Françoise SORIEUX
fr.sorieux@laposte.net

Salle Haye-Gauron
Jeudi 19h30-20h30

La cotisation 2021 est de 75 € pour l'année. Il est possible de s'inscrire en cours d'année et de bénéficier d'un tarif réduit.

Zumba

La crise sanitaire n'aura pas eu gain de cause sur les cours de Zumba !

Après une tentative de cours à distance au début de la crise qui ne s'est pas révélée très concluante (problème de connexion et de décalage entre les mouvements et le son), les cours ont repris !

Aurore, votre professeur, est diplômée instructeur Zumba, aussi appelé Zin, diplôme obtenu aux Etats-Unis en 2014. Une adhésion annuelle de 35 euros et un certificat médical vous permettront de profiter pendant 1 heure, chaque semaine, à la Salle Haye-Gauron, de la bonne humeur qui règne au sein des cours. Quoi de mieux pour échapper à la morosité ambiante qu'une bouffée d'air au sein de cette équipe dynamique qui n'a comme mot d'ordre que bienveillance et détente ?

Cette année, de nouveaux adhérents ont franchi le pas, au grand bonheur de l'association. Si vous avez entre 16 et 99 ans, Aurore vous accueille, même en cours d'année, les bras ouverts (dans le respect des gestes barrières bien entendu !) : esprit convivial, familial, détendu et bienveillant au programme !

USG - Zumba

Professeur : Aurore
Correspondante : Valérie LIORET
lioret.hubert@wanadoo.fr

Salle Haye-Gauron
Mercredi 19h30-20h30



Tennis

Section Tennis de Gas : la fin d'une belle histoire

C'est en août 2015 que naît la Section Tennis de Gas (STG), au sein de l'USG, sous l'impulsion de Steeven Cacheux. La mairie disposait d'un terrain de tennis situé vers la rue de la Cavée, terrain qui n'était pas utilisé faute d'association pour le prendre en charge. Qu'à cela ne tienne, une poignée de bénévoles motivés s'est attaquée à la remise en état du terrain, certes imparfait, mais praticable.

"On voulait participer à la vie et à l'animation du village" nous précise Steeven, le président de la STG. "Nous voulions offrir une activité de plus sur la commune."

Un très gros travail attendait l'équipe : décaper la mousse, couper les branches, nettoyer la zone, acheter du matériel, organiser administrativement le club (règlement intérieur, formulaires d'inscription, et même un site web pour pouvoir réserver en ligne le court).

Comme il s'agissait d'un terrain en plein air, la période d'adhésion allait de mai à octobre, pour seulement 20€/an (et 10€ de plus par personne supplémentaire d'une même famille).

"Nous avons eu jusqu'à 25 adhérents la deuxième année, ce qui est très honorable pour une commune comme Gas ; mais en 2019, juste avant le covid, nous n'en avions plus que 10", déplore le président.

Pourtant, de belles animations ont été réalisées : des portes-ouvertes, la participation à chaque édition de Gas en Fête. La STG s'est fait connaître à la fois sur Facebook mais aussi par le biais de flyers distribués sur l'ensemble de la commune. Le club a également su faire évoluer le système de réservation (où il fallait initialement aller chercher une clé) vers un système plus souple de cadenas à code.

Mais alors... pourquoi la fin de l'aventure ?

Certes, comme pour toutes les activités associatives, la pandémie a eu un impact redoutable sur les adhésions.

L'état de surface du terrain s'est peu à peu dégradé au

fil des années, ce qui n'a sans doute pas incité les joueurs potentiels à s'inscrire. Malheureusement, réaliser une réfection totale de ce terrain aurait coûté plusieurs dizaines de milliers d'euros à la commune, qui ne pouvait pas se le permettre. Aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence, les racines ayant déformé la surface, il est dangereux de jouer au risque de se tordre une cheville.

Néanmoins, ce sont les interminables dégradations du terrain qui ont eu raison de la motivation du bureau : grillage arraché, débris et bouteilles en verre cassées sur le terrain ; tout cela a entraîné nombre de séances de nettoyage et de réparations coûteuses, difficiles à supporter financièrement pour le club avec si peu d'adhérents...

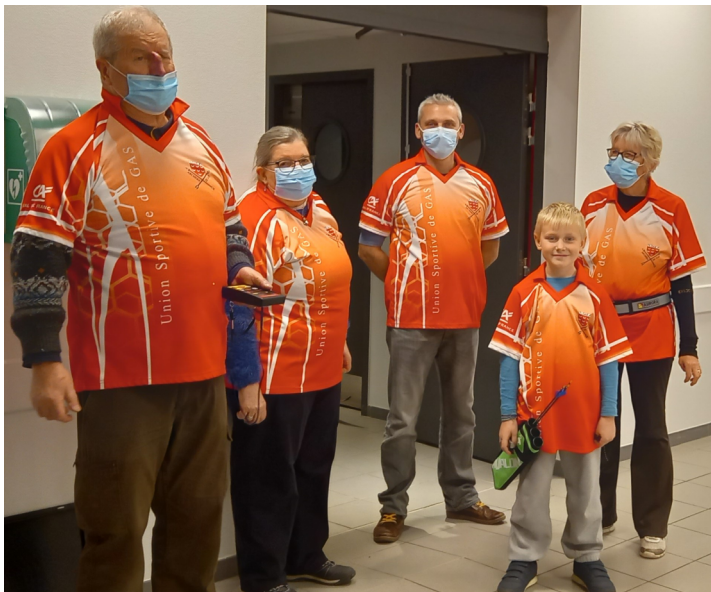
La STG s'arrêtera donc en mai 2022 à la fin de la convention de mise à disposition. La municipalité s'interroge sur le devenir de ce terrain. La commission Cadre de vie tentera de proposer une nouvelle utilisation de cet espace municipal dans l'intérêt de tous. En attendant, si vous avez une idée originale et envie de vous investir, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Mot du Président de la STG, Steeven Cacheux :

"Tout d'abord, mes sincères remerciements vont aux adhérents qui ont soutenu l'association toutes ces années ; ensuite, évidemment, à toute l'équipe, Jérôme Arnoult, Isabelle Marandon, Virginie Moess, tous les conjoints et les bénévoles Gassiens qui ont aidé à la remise en état et à l'entretien du terrain. Nous saluons l'USG qui nous a soutenus financièrement au démarrage, le temps que nous ayons des adhérents. Merci également à la mairie pour la mise à disposition du terrain, Corinne pour le filet, Sibylle pour les affiches des portes ouvertes, Cécile pour le site de réservation du court."

Steeven, toi qui as vaillamment porté ce projet durant toutes ces années, nous te remercions également chaleureusement !

Tir à l'arc



Le tir à l'arc est l'une des plus anciennes sections de l'USG. C'est à la fin des années 80 que les archers Gassiens ont pu commencer à tirer dans notre village. M. et Mme Sorieux, qui s'occupent vaillamment de cette section depuis le début, l'ont vu grandir, au point que des petites sœurs se sont finalement créées à Epernon et Gallardon. En effet, à plus de 34 adhérents à un moment, il fallait se partager les arcs du club et attendre son tour pour tirer ! Les liens sont toujours forts entre ces associations : le club d'Epernon n'a pas hésité à accueillir nos archers durant les travaux de la salle polyvalente.

Malgré l'annulation de Gas en Fête et de la participation de la section Tir à l'arc aux Olympiades, le tir au drapeau a pu être maintenu fin septembre 2021, sans buvette : 11 tireurs se sont présentés. Le club participe régulièrement à des animations sportives en milieu rural en partenariat avec le Conseil Départemental et Profession Sport 28.

Si la saison 2020-2021 reste mitigée à cause de la pandémie, le club a bon espoir de pouvoir participer à nouveau aux diverses compétitions départementales à Epernon, Nogent le Rotrou, Voves, Lèves ou Auneau.



Le tir à l'arc est une discipline qui requiert de l'attention, de la persévérance et de la concentration. Pour bien progresser, il faut être capable de refaire toujours le même geste.

Mais qu'il est gratifiant de viser au centre du blason !

Plusieurs catégories de tir à l'arc sont pratiquées au club de Gas, qui peut prêter arcs et flèches pour celles et ceux qui souhaitent découvrir l'activité avant d'investir dans leur propre matériel.

Le "classique", composé d'une poignée, d'une corde et d'un viseur, permet de prendre les bonnes habitudes. Vous pouvez aussi essayer "l'arc nu", dit "barebow", sans viseur, qui demande un peu plus de technique. Beaucoup plus puissant, découvrez également l'arc à poulie qui tire à 250 km/h (au lieu de 120 km/h pour l'arc classique). La longueur des flèches est fonction de votre allonge, mais aussi de la puissance et de la taille de l'arc.

On peut tirer en salle (jusqu'à 18m) sur des cibles anglaises classiques, mais aussi en extérieur à 50/70m. Il existe également des épreuves de "parcours" avec des animaux en mousse en 3D ou



de "nature" avec des blasons animaliers.

Le club remercie la mairie pour la mise à disposition de la salle, ainsi que M. Lhopiteau pour le prêt de la carrière pour quelques séances en extérieur, et MM. Morin et Dagron pour celui de leur champ pour le tir au drapeau.

Meilleurs vœux à tous pour 2022 !

USG - Tir à l'arc

Bernard SORIEUX
sorieux.bernard@wanadoo.fr

Mardi 18h-20h et 20h-22h, Vendredi 18h-20h

Les tarifs annuels sont composés d'une (petite) part pour le club, et de parts pour le Département, la Ligue et la FFTA.

Ils vont de 46€ pour les poussins, à 78€ pour les adultes compétiteurs.

Les droits d'entrée au club sont de 15€/an (par famille).

Pétanque

Depuis la création de la section de l'US Gas pétanque voilà 20 ans, l'engouement pour ce sport ne s'est pas démenti.

Le club de Gas était affilié UFOLEP pour la saison 2020/2021 en revanche nous avons décliné la programmation et notre participation aux concours officiels. Les conditions sanitaires pour participer à ces concours étaient trop strictes. Nous espérons que la saison prochaine sera propice à une nouvelle inscription.

En 2021, nos entraînements

hebdomadaires ont été soumis à un protocole sanitaire qui s'est petit à petit allégé.

Pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pas renouvelé les licences. Seules les adhésions loisirs ont été effectuées.

A ce jour le club se compose de 27 adhérents, fidèles, tous motivés pour se mesurer avec les autres clubs dans un futur que nous espérons proche.

Nous possédons toujours l'un des terrains de pétanque les plus paysagés du département grâce à la main verte de Régis Boscardin notre jardinier attitré. Mais son rayonnement départemental, je parle du terrain, est amoindri du fait de la non réception des autres clubs UFOLEP. Néanmoins toute la population de Gas venant faire une promenade dominicale ou se défouler sur le City Stade peut profiter de ce décor fleuri.



Nous avons au sein du club des personnes qui pourront nous mettre en relation avec des sponsors potentiels mais la conjoncture n'est pas favorable du fait de la non organisation des concours. Certains sponsors nous soutiennent déjà lors d'événement comme la Gassienne que nous comptons organiser en juin 2022.

Nous profiterons de cette fête pour tisser des liens avec les nouveaux habitants de Gas.

Nous sommes également partants pour participer à la fête de la commune si elle se déroule en Septembre 2022.

Si vous êtes intéressés par la pratique de ce sport et que vous habitez Gas, nous vous invitons à contacter les membres du bureau ou les personnes de votre entourage qui s'adonnent déjà à la pétanque. Contactez la mairie qui vous orientera vers les membres du bureau.

Le président, les membres du bureau ainsi que les adhérents de la section pétanque vous souhaitent à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2022.

USG - Pétanque

Président : Grégory MARANDON

Trésorier : Michel PEZET

Secrétaire : Alain FROMENTIN

Les entraînements ont lieu les mercredis après-midi (14h30), vendredis soir (20h30) et dimanches après-midi à partir de 14h30.

Pour toute adhésion au club, il est demandé une participation de 25€.

Société de pêche de Gas

A l'aube de 2022, les membres de la Société de pêche vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

En raison de la crise sanitaire nous avons été obligés d'annuler notre concours annuel, mais nous avons tout de même pu lancer la saison de pêche afin de vous permettre de venir vous détendre autour de l'étang.

Le rempoissonnement a eu lieu en décembre : 200 kg de gardons, 100 kg de carpes, 100 kg de tanches et 10 kg de brochets.

En 2022, si la situation sanitaire le permet, notre concours aura lieu le dimanche 10 Avril, suivi de l'ouverture de la pêche le dimanche de Pâques.



Nous espérons vous retrouver très nombreux afin de partager des moments de convivialité.



Notre association a fait un don aux enfants de l'école maternelle.

Notre assemblée générale se tiendra le 20 Février 2022.

À bientôt autour de l'étang
Les membres de la société de pêche

Société de pêche

Président : Jean-Luc CHEVREAU

02 37 31 46 77

jeanlucchevreau@sfr.fr

AMAP de Gas

L'Amap-aux-potes est une association gassienne de consommateurs implantée à Gas depuis 2014, à but non lucratif, qui permet de soutenir des producteurs et éleveurs locaux, en agriculture biologique ou raisonnée ; AMAP signifie d'ailleurs Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.



Comprenant cette année une dizaine de familles, l'Amap-aux-potes propose à ses adhérents des produits de qualité variés tels que légumes, fruits, poulets, œufs, bœuf, fromages, pains, olives, vanille, farines, tisanes ... Les contrats à l'année permettent de soutenir les producteurs et de leur garantir un revenu équitable.

Les distributions aux familles étant préparées par les "amapiens" eux-mêmes, les prix restent raisonnables. Les distributions ont lieu tous les jeudis à 19h. N'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous souhaitez vous aussi manger "sain et local".

Bonne année 2022 !

Amap aux Potes

Présidente : Hélène Tessier
Trésorière : Maéva Issic
Secrétaire : Gwenola Langlais

Contact : helene.tessier67@sfr.fr
facebook : AMAP aux Potes GAS

Cour de la mairie, chaque jeudi vers 19h

Comité des fêtes

Une page se tourne...

C'est avec un grand regret que nous cessons les activités du comité des fêtes, le conseil municipal ayant pris la décision par vote à l'unanimité que la salle serait allouée gratuitement 1 fois l'année aux associations (le comité des fêtes ne demandait aucune subvention). N'ayant pas assez de trésorerie pour la louer, il ne nous est plus possible d'organiser nos manifestations ... qui ont été si riches en convivialité, en rencontres, et en



ambiance très chaleureuse, nous vous en remercions car la réussite d'une soirée vient de vous.

Merci aussi à toutes les personnes qui nous ont aidées. Nous avons été heureuses d'avoir pu donner un peu de joie pendant toutes ces années au sein du comité des fêtes. Un don sera fait aux écoles de Gas. Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022, santé, bonheur à vous et à vos proches.

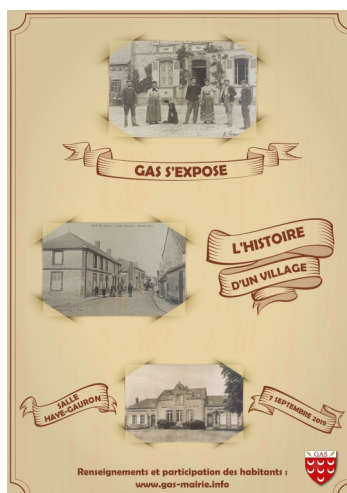
Nathalie et Sylvie

Sauvegarde du Patrimoine de Gas

L'association Sauvegarde du Patrimoine de Gas a été créée en 1989 pour chercher, protéger, faire connaître les éléments de l'histoire et le patrimoine de Gas et de ses environs.

De nombreuses figures passionnées de notre village y ont participé au fil des ans, s'appuyant sur des documents historiques, mais aussi des textes rédigés par des historiens spécialistes de notre territoire.

Récemment, lors de la deuxième édition de Gas en Fête, l'exposition sur notre village a pu mettre en



valeur le travail réalisé par l'association depuis des années.

Aujourd'hui, sa présidente est à la recherche de personnes susceptibles de reprendre l'association et de la faire vivre, en poursuivant les recherches mais aussi en permettant au plus grand nombre de découvrir la longue et riche histoire Gassienne.

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la mairie qui transmettra.

mairiedegas@gmail.com

Club Saint Gilles

C'est au milieu des années 1980 que l'association du Club Saint Gilles a été créée, d'après le nom de la source qui jaillit à Gas, près de l'étang. M. Alain Vollereaux en est le président depuis 2012, lorsque les statuts de l'association ont été revus. L'objectif initial a toujours été rempli : rompre l'isolement des retraités au travers d'activités ludiques et physiques ; c'est bien de convivialité dont il est question.

Au son des éclats de rire et du bruit feutré des cartes jouées sur les tapis verts, tous les jeudis après-midi des semaines paires, une trentaine d'adhérents se retrouvent dans la salle Haye-Gauron fraîchement rénovée pour bavarder, disputer des parties endiablées de belote, tarot et de divers jeux de société. Le plaisir de se retrouver pour passer un bon moment ensemble se lit dans la malice de leurs yeux pétillants !



Nos retraités sont aussi de grands marcheurs... Figurez-vous qu'ils parcourent pas loin de 200 km par an ! Deux groupes sont constitués.

Les jeudis des semaines impaires hors vacances, une quinzaine de courageux se lancent dans des balades de 6 à 8 km, parfois même 11. Elles ne débutent pas nécessairement à Gas et sont minutieusement préparées et planifiées par Joël Auger. Le rythme reste abordable et le groupe se ménage des pauses au cours de la matinée de marche.

Le second groupe se retrouve tous les jeudis matins pour une randonnée sur Gas de 4 à 5 km. Selon la météo, le parcours est adapté pour inclure des chemins dans les champs autour de la commune. Tous sont unanimes, ces moments d'activité physique permettent de prendre un bon bol d'air frais, de

discuter avec ses amis et de s'entretenir.



Même si le Club St Gilles n'a pas pu organiser toutes ses animations habituelles en 2021 (comme la traditionnelle Galette dégustée tous ensemble après l'assemblée générale en janvier), ses membres espèrent bien pouvoir partager un repas à la salle polyvalente en semaine et un barbecue ou un pique-nique sur un terrain à l'extérieur à la belle saison. Tous évoquent de merveilleux souvenirs de ces déjeuners où chacun apporte quelque chose à partager avec les autres dans la bonne humeur et la joie.

Pour adhérer, il suffit de contacter Françoise Sorieux. Il n'y a pas de limite d'âge (ni minimum, ni maximum). La cotisation est de 20€/an. Il n'est pas non plus nécessaire d'habiter à Gas. Certains membres habitent Droue ou Hanches, par exemple.

Le Club Saint Gilles vous adresse ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2022.

Club Saint Gilles

Président : Alain Vollereaux
Vice-Président : Joël Auger
Vice-Président : Jean-Luc Chevreau
Trésorier : Francis Girardin
Secrétaire : Françoise Sorieux

Activités tous les jeudis.
Contact : fr.sorieux@laposte.net

Grandir à Gas

Grandir à Gas est une association qui a pour objectif de créer du lien entre les familles de la commune au travers d'activités conviviales pour les enfants et leurs parents.

Malheureusement, en 2021, les rassemblements n'ont pas été possibles. Nous avons néanmoins organisé une vente de bulbes de fleurs et de chocolats de Noël au profit de l'école élémentaire de Gas.

Nous espérons pouvoir reconduire ces animations en 2022 et en proposer de nouvelles.

Si vous souhaitez participer à l'association et suggérer des idées d'animations, n'hésitez pas à nous contacter !

En souhaitant pouvoir vous retrouver nombreux prochainement, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Grandir à Gas

Présidente : Mme Maury
Membres : Mme Dupont,
Mme Rajot, Mr Huet

grandiragas@gmail.com



Ball-Trap Club de Gas



Le Ball Trap Club de Gas, dirigé par Angelo Vitale, est labellisé "Ecole Fédérale de Ball-Trap".

Cette année, le club compte 114 licenciés, en progression depuis l'an dernier.

Les installations récentes, paysagères et parfaitement entretenues sont parmi les plus belles de France.

Des résultats sportifs impressionnants

La grande famille du BTC peut être fière des résultats de ses membres !

16 médailles d'or, 12 médailles d'argent, 9 médailles de bronze, soit un total de **37 médailles !**

Bravo à tous nos compétiteurs !

Nos jeunes continuent leurs progressions :

Malvina FOSSE, Championne Ligue du centre Fosse Universelle junior dame

Ambroise FORTIN, Champion Ligue du centre Fosse Universelle junior garçon

Baptiste LEJEUNE, vice champion d'Eure et Loir DTL

Le Ball Trap Club de Gas est arrivé au sommet de l'Europe, grâce à **Jean Overbeeke** champion d'Europe 2021 et licencié au BTC Gas !!

Félicitations à lui pour cette incroyable performance qui permet à notre club de rayonner plus encore !



Toujours fiers d'être Gassiens, fiers de porter les couleurs du BTC GAS au plus haut...

Ball-Trap Club de Gas

Angelo Vitale

06 14 08 87 87

Le club est ouvert toute l'année le samedi et le lundi (Le samedi matin est plus spécialement consacré à l'école de tir)



Miss Terre et Boule de terre

Dès le collège, Betty Merchie s'est passionnée pour les arts de la céramique. Durant sa formation, elle a eu l'occasion d'apprendre différentes techniques : le tournage, le colombinage, l'estampage, le coulage, le travail à la plaque...



Mais c'est surtout au cours de son tour de France d'apprentissage ou de ses rencontres avec d'autres maîtres potiers, qu'elle a pu perfectionner son savoir-faire, découvrir les spécificités artistiques de chaque région. Aujourd'hui, elle transmet à son tour à ses élèves la délicate poésie de la poterie et les

décors typiques de l'Eure-et-Loir, à base de céréales, coquelicots, bleuets, ...

Fort de son expérience professionnelle, Betty Merchie encadre dans son atelier de nombreux Gassiens, enfants et adultes, au sein de l'association Miss Terre et Boule de terre.



Découvrons ensemble ce qui vous attend si vous mettez la main à la terre...

- partir d'un bloc d'argile,
- le malaxer, former la tête de béliet et humidifier,
- centrer la quille sur le tour, et la valse des doigts et du trusquin commence,
- et tourner, et creuser, et lisser...
- faire sécher plusieurs jours avant un bon bain... d'engobe blanche
- laisser parler sa sensibilité pinceau à la main...
- cuire une première fois (à 1030°C, 9h, dans le four en briques réfractaires)
- vous étonner, vous aussi, des couleurs qui vont apparaître à la cuisson
- émailler pour la finition avant une seconde cuisson à 960°C

Si tout cela titille le bout de vos doigts et votre sens artistique, contactez Betty dès le mois de juin et rejoignez l'association en septembre prochain !



Miss Terre et Boule de terre

3 imp du Fossé

Betty : 06 62 05 23 65

www.bouledeterre.com

mardi 14h00-16h00 / 18h30-20h30

mercredi 10h00-11h30 / 14h00-15h30

samedi matin / après-midi

Si tu aimes ton école



«Si tu aimes ton école» est l'association de parents d'élèves de l'école maternelle de Gas-Houx-Yermenonville depuis 2012.

Ses membres organisent des animations dans le but de soutenir financièrement des projets éducatifs et pédagogiques à l'école. Par exemple, la vente de chocolats pendant les fêtes ou d'objets personnalisés par les enfants (sacs isothermes...) sont de grands classiques de l'association.

Au-delà de simplement récolter de l'argent pour l'école, la présidente de l'association (depuis 2016), Céline Bénard, apprécie de pouvoir choisir et mettre en place des projets avec son équipe, comme les cours de poterie chez Betty (Miss Terre) à Gas, très appréciés des enfants.

D'autres bons souvenirs comme la participation au marché de Noël et surtout le camp des indiens dans le jardin de la salle remplissent de fierté les organisatrices : les retours des enfants et des familles étaient enthousiastes et encouragent à renouveler ces chouettes projets !

Même si la chasse aux œufs de Pâques a été annulée en 2021 à cause de la pandémie, l'équipe souhaite l'adosser cette année à une grande promenade ludique dans Gas. Il s'agit cependant d'un projet ambitieux qui requiert beaucoup de travail et de bénévoles. Les membres de "Si tu aimes ton école" lancent un appel aux parents, et grands-parents qui souhaitent adhérer et aider l'association, voire s'investir au bureau, car les enfants grandissant, les responsables sont amenés à changer. La cotisation est de 2€ minimum par an seulement (mais vous pouvez donner plus !).

Meilleurs voeux pour 2022 !

Si tu aimes ton école

Présidente : Céline Benard
Secrétaire : Audrey Le Cherbourg
Secrétaire-adjointe : Amélie Rabaud
Trésorière : Noémie Panaye
Trésorière-adjointe : Marie Caroline Tocqueville
contact : situaimestonecole@gmail.com

Accueil et dialogue

Accueil et dialogue est une association qui aide les habitants dans l'apprentissage du français, de la lecture et de l'écriture, mais aussi l'apprentissage du code de la route. Les bénévoles accompagnent également les apprenants dans la préparation des examens et la recherche d'emploi.

En 2021, nous avons continué, malgré les contraintes sanitaires, à organiser des moments de convivialité, d'autant plus essentiels dans cette période de pandémie.

29 mai 2021 : Distribution des chocolats de la fête des mères

Ce fut un bon moment de partage, une occasion de nous rassembler en extérieur, nous étions heureux de nous retrouver.

3 juillet 2021 : Café citoyen

Comme chaque année, le Café citoyen a convié Accueil et Dialogue à partager ces moments de rencontre.

A cette occasion, la troupe de théâtre les Z'Hilarions nous a fait le plaisir de se produire en parodiant le Café Citoyen avec un sketch particulièrement apprécié du public.

Nous étions nombreux à partager un apéritif et un buffet où chacun et chacune a apporté ses spécialités culinaires.

Un superbe échange multi-culturel s'est fait par une visite du musée du Conservatoire des Meules et Pavés pour les apprenants et bénévoles qui le souhaitaient.

Belle participation des enfants.

L'entrée du musée fut offerte par Accueil et Dialogue à tous les membres de l'association.



4 septembre 2021 : Forum des associations

Une occasion de rencontres avec les élus, les autres associations mais aussi avec la population nombreuse à déambuler devant les stands. Le pass sanitaire était exigé à l'entrée du forum. Nous avons même recruté une bénévole, bienvenue à Thérèse.

Accueil et dialogue

Annick LARCHER
Maison au Cadran Solaire
rue Bourgeoise 28230 EPERNON
06 71 96 82 41



Comité de jumelage du canton de Maintenon

Plus de 50 ans !!

Le jumelage cantonal franco-allemand existe depuis 1967 : l'ancien «canton de Maintenon», et ses 19 communes, est jumelé avec le «Landkreis» d'Amberg-Sulzbach, en Bavière. 2022 sera l'année du 55^{ème} anniversaire de notre jumelage : un important groupe bavarois est attendu dans notre canton en septembre 2022 pour célébrer ce moment.

2021 fut une année avec peu d'activité pour notre association en raison de la pandémie covid 19 :

- Un voyage des «Amis d'Illschwang» de Saint-Piat était prévu en mai et a dû être annulé.

- Il n'y a pas eu de rencontre scolaire.

- Seule une sortie à Paris a eu lieu en octobre pour visiter le musée de la Légion d'honneur et le château de Bagatelle en cours de restauration.

- L'assemblée générale du Comité a eu lieu en septembre 2021 aux Pressoirs d'Épernon, suivie d'un



repas «barbecue-grillades» au Conservatoire des meules et pavés d'Épernon, occasion de nous retrouver après des mois d'isolement.

Les rencontres et projets de 2022

Les restrictions sanitaires n'ont pas permis, au cours de l'année scolaire 2020 - 2021 la réalisation de ces échanges. Ils n'auront pas lieu non plus dans l'année scolaire en cours pour les 3 collèges du canton. Espérons que les contacts pris par le passé permettent de redémarrer ces échanges de jeunes, vitaux pour la pérennité de notre jumelage.

Visite au musée de la Légion d'honneur en octobre 2021



Le voyage des «Amis d'Illschwang» aura lieu en mai 2022. Le Comité travaille également sur un projet de voyage pour découvrir l'Allemagne du nord en 2023 et prépare activement le programme des festivités du 55^{ème} anniversaire de notre jumelage avec la Bavière.

L'assemblée générale du Comité de jumelage aura lieu le samedi 5 février 2022 à la salle des fêtes de Saint-Piat.

Chacun peut adhérer au jumelage cantonal moyennant une cotisation très modique et participer aux échanges franco-allemands. Le Comité édite une feuille semestrielle d'information à destination de ses adhérents : «Jumelage Infos». Cette feuille est également en ligne sur le site internet de certaines communes et disponible dans les mairies. Le site internet du Comité de jumelage est en cours de refonte.

Comité de Jumelage de Maintenon

Président : Daniel Morin

02 37 27 66 50 (mairie de Pierres)

maintenon.jumelage@orange.fr

Centre de soins du Prieuré St Thomas

Centre de soins PST

64, rue du Prieuré St-Thomas
28230 Épernon
02 37 83 71 00
assoc2@wanadoo.fr

Vous avez besoin de soins infirmiers à domicile ou en cabinet paramédical ?

Des infirmières diplômées d'État sont à votre disposition au Centre de Soins du Prieuré à Épernon. Pendant la crise sanitaire, le centre est ouvert uniquement sur rendez-vous pour effectuer les soins. Pour les soins à domicile comme pour les soins au centre, merci de contacter le 02 37 83 71 00.

Vaccination antigrippale :

Permanence tous les ans, entre le 15 octobre et le 30 novembre, les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h sans rendez-vous. Après cette période, les vaccinations se font au centre de soins sur rendez-vous.

Permanences Tests COVID-19

- Pour les tests PCR après prise de rendez-vous au

laboratoire d'Épernon au 02 37 83 48 28

- Pour les tests antigéniques avec résultat immédiat sur rendez-vous au 02 37 83 71 00

Vous cherchez une pharmacie de garde les nuits, les dimanches et jours fériés ?

Appelez le 3237 (0,35€/mn). Le site internet www.3237.fr permet de rechercher (gratuitement) la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.

L'association étant reconnue d'intérêt général, tout don fait l'objet d'un reçu fiscal à mentionner sur votre déclaration de revenus.

Notre devise :

«Être au service de tout homme, de tout l'homme, jusqu'à l'ultime terme de sa vie.»

CC des Portes Euréliennes d'Ile de France

Ouverture de la maison de santé pluridisciplinaire

Après des retards de livraison inhérents à la crise sanitaire, la maison de santé pluridisciplinaire d'Épernon a ouvert ses portes au mois de novembre dernier.

À ce jour, elle accueille désormais 15 praticiens dont 4 médecins généralistes, 2 dentistes, 2 pédicures, 1 psychologue, 1 diététicienne, 1 ostéopathe, 1 chiropracteur, 1 ergothérapeute, 1 hypnothérapeute.



Rappelons que ce projet a nécessité 9 ans de réflexion et de travail commun entre les professionnels de santé et les collectivités compétentes et 2 ans de réalisation. La construction de cet équipement a coûté plus de 2,8M€ HT dont 1,2M€ ont été pris en charge par la communauté de communes et la commune d'Épernon.

Cette maison de santé vient compléter celle de Coulombs et d'autres projets sont actuellement à l'étude afin de desservir le sud du territoire.

Centre de vaccination : Un exemple de solidarité !

Face à la pandémie, la communauté de communes s'est fortement mobilisée pour permettre au plus grand nombre d'accéder le plus rapidement possible à la vaccination.

Suite à la demande du Président Stéphane Lemoine auprès de la Préfecture et de l'ARS, le centre de vaccination a été installé début mars au complexe du Closelet à Épernon.

Du 7 mars au 4 septembre 2021, le centre a reçu 21976 personnes répartis sur 28 dates différentes.



Ce sont 336 bénévoles (élus et habitants de toutes les communes), 28 infirmières et 36 agents communaux et communautaires qui se sont relayés pour faire en sorte que la vaccination se déroule dans les meilleures conditions d'accueil.

Organisée de main de maître par Patricia Eveno, cette mission a non seulement été une réussite saluée par les autorités de l'État et de l'ARS, mais aussi un magnifique exemple de solidarité et une grande expérience humaine.

Enfin un lycée sur le territoire !

Le 11 décembre a eu lieu la cérémonie officielle de pose de la première botte de paille et de la première brique de terre crue du futur lycée de Hanches. Le chantier de construction de cet équipement, souhaité dès les années 90, a cette fois débuté.

Le nouveau lycée qui se situera à la limite de Hanches et d'Épernon face à la gendarmerie et au nouveau centre de secours des pompiers, accueillera 1200 élèves de la seconde au BTS.

La Région a conçu un ensemble de bâtiments résolument moderne, peu énergivore et construit avec des matériaux écoresponsables (ossature bois, paille et briques de terre issue des terrassements du site).



Le complexe sera également doté d'équipements sportifs, d'une salle polyvalente, d'un FabLab, d'une cafétéria, d'un foyer, d'un internat de 120 lits et de 8 logements de fonction.

L'ensemble des collectivités territoriales se sont investies dans le projet, puisqu'au delà des 60M€ que la Région Centre-Val-de-Loire consacre à la construction, le Département d'Eure-et-Loir, la communauté de communes et les communes de Hanches et d'Épernon investissent, eux, dans l'achat du terrain, l'aménagement des voiries et des circulations douces, qui permettront aux futurs élèves d'accéder en toute sécurité à l'établissement. L'ouverture du lycée est prévue pour la rentrée 2023.



Portes Euréliennes d'Ile-de-France

6 place Aristide Briand
28230 Épernon
02 37 83 49 33
www.porteseureliennesidf.fr

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Gallardon

Le SIVOS en quelques chiffres :

- 34 circuits scolaires
- 503 inscriptions
- 737 repas par jour
- 9 écoles : 4 maternelles et 5 élémentaires

Subventions pour l'école maternelle de Gas :

Pour l'année scolaire 2021/2022, le SIVOS a accordé à l'école maternelle de Gas les subventions suivantes :

- Fournitures scolaires : 1920 €
- Sorties scolaires : 384 €
- Petit matériel : 300 €
- Gros équipements : 3000 €

Effectifs de la rentrée 2021 :

Depuis plusieurs années, les effectifs de l'école maternelle subissent une baisse régulière. A la rentrée 2021, la direction académique a décidé la fermeture d'une classe. Les 48 élèves se répartissent donc cette année sur deux classes :

- Classe d'Emilie CLOT (Directrice) : 24 élèves, 8 petits et 16 moyens
- Classe de Sophie LAPORTE : 24 élèves, 9 petits et 15 grands

Restaurant scolaire :

Le SIVOS gère également la restauration scolaire des deux écoles de Gas. La capacité du restaurant scolaire est de 62 enfants. Actuellement, 48 enfants sont inscrits ainsi que 4 agents du SIVOS.

Entre chaque service, les tables et les chaises sont désinfectées et il n'y pas de « brassage » d'élèves.

Les repas sont livrés par notre prestataire Yvelines restauration. Les menus sont consultables sur le site internet du SIVOS.



Informations pour les parents

On observe toujours un retard pour de nombreux parents à inscrire les enfants à la restauration scolaire. Nous vous rappelons que, même si votre enfant ne mange qu'occasionnellement, il est obligatoire de

procéder préalablement à une inscription administrative. Vous disposez ensuite d'un accès au portail famille qui vous donne la latitude de réserver et annuler librement les repas de votre enfant.

Tarifs de la cantine :

Repas élève	3,95 €
PAI	2,25 €
Repas extérieur	5,92 €
Repas personnel	2,85 €

Veillez noter qu'une pénalité de 12€ sera facturée en cas d'inscription administrative tardive et qu'aucune réservation ni annulation ne peut se faire par téléphone.

Travaux à l'école maternelle 2021/2022 :

- Travaux d'électricité, pour un vidéo projecteur, pose de 5 prises, plus passage de câbles et un disjoncteur, 1164 €.
- Pose de volets roulants au restaurant scolaire, 8102 €.
- Occultation du grillage de la cour de récréation, 2664 €.
- Plantation d'arbustes derrière le grillage, côté sente, 1037 €.



SIVOS de Gallardon

www.sivos-gallardon.com

12 rue de l'École
28320 Gas
02 37 90 93 06



Accueil physique du public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h.

Mercredi, 9h-12h, 14h-16h.

Accueil téléphonique du public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 14h-16h30

Vendredi : 9h-12h et 14h-16h

Distribution de gourdes :



Les 350 élèves des quatre écoles maternelles ont reçu le jeudi 2 septembre 2021, des gourdes en plastique réutilisables. Cette action a été décidée pour être en accord avec les mesures prises pour protéger l'environnement et pour faciliter la vie des parents et des directrices d'école lors des sorties scolaires.

Un nom pour les écoles maternelles

Le conseil syndical du SIVOS de Gallardon a souhaité donner un nom à ses quatre écoles maternelles en associant à la fois, les élus, le personnel, les enseignants et la population.

Une consultation a été lancée du 1^{er} au 30 juin 2021, permettant de dégager dix noms pour chaque école, parmi lesquels le conseil syndical a fait son choix.

A l'unanimité les élus du SIVOS ont décidé de nommer notre école maternelle, la «GAZOUILLERE».



Le Président, les Vice-Présidents, les Délégués et les agents du Sivos, se joignent à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères pour 2022 tout en espérant que le Coronavirus nous laisse tranquilles.

Nathalie FERRU,
conseillère municipale
et vice-présidente du SIVOS,
chargée de la restauration scolaire.

Hommes et territoires

Réalisation d'une exposition photographique



Cette exposition de 20 photos d'espèces animales et végétales a été réalisée sur le territoire de l'Eure-et-Loir sur le site Natura 2000. On retrouve ainsi des tritons, libellules, chauves-souris,

orchidées ainsi que les différents habitats Natura 2000. Cette année, elle a été mise en place autour de l'étang de Luisant et dans la ville de Dreux.

Les habitats Natura 2000

Ils sont composés de : 49,4% hêtraie-chênaie, 21,3% pelouse calcaire, 17,6% forêt alluviale, 5,1% formation à genévrier, 4,4% prairie humide, 1,5% lande sèche et 0,8% prairie de fauche.



Energie Eure-et-Loir

Établissement public de coopération intercommunale, ENERGIE Eure-et-Loir est un syndicat mixte regroupant 245 communes, la communauté d'agglomération Chartres Métropole (pour le compte de 22 communes) et la communauté de communes Entre Beauce et Perche (pour le compte de 8 communes).

Les missions :

ENERGIE Eure-et-Loir exerce des compétences au profit de ses collectivités adhérentes et leur propose également différents services :

- la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public de la distribution et de la fourniture

d'électricité

- la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public de la distribution de gaz
- l'éclairage public : entretien, exploitation du réseau, investissements
- la cartographie : mise à disposition d'un Système d'Information Géographique
- le conseil en énergie : accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de la transition énergétique
- l'achat groupé d'énergie
- la création, la gestion et l'entretien d'un réseau d'infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques.

Flash info

Chaleur renouvelable : ENERGIE Eure-et-Loir et l'ADEME ont signé le CoT EnR !

Le 21 décembre 2021, ENERGIE Eure-et-Loir a signé, avec l'ADEME, un contrat d'objectif visant au développement des énergies renouvelables thermiques.

Ce Contrat de développement Territorial des ENergies Renouvelables Thermiques (ou COT EnR) va entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 3 ans.

Afin de soutenir le remplacement de systèmes de chauffage ou la valorisation de chaleur avec des EnR thermiques, une aide financière va être allouée par l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire pour faciliter le passage à l'acte des porteurs de projets.

Ce Contrat d'Objectifs Territorial est un programme de développement des énergies renouvelables (EnR) thermiques (ou chaleur renouvelable) à l'échelle d'un ou de plusieurs territoires sur une durée de 3 à 6 ans.

Porté par ENERGIE Eure-et-Loir, ce contrat permet de :

- Substituer les énergies fossiles par des ressources naturelles locales

- Favoriser la montée en compétences des acteurs locaux (bureaux d'études, installateurs, fournisseurs...)
- Soutenir les systèmes de production de chaleur renouvelable
- D'apporter aux maîtres d'ouvrage une assistance technique, de la prise de décision jusqu'au suivi des installations, ainsi qu'un soutien financier des travaux.

Ce dispositif cible en particulier la mise en place d'une assistance technique et financière aux maîtres d'ouvrage pour des petits et moyens projets qui ne pourraient aujourd'hui prétendre aux autres dispositifs de subvention existants au niveau régional.

Les sources d'énergies concernées :

- Chaufferie bois-énergie
- Pompe à chaleur assistée par géothermie sur sondes verticales
- Solaire thermique
- Réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois-énergie collective

Energie Eure-et-Loir

www.energie28.fr



Solidaires pour l'habitat

4 raisons de se lancer dans une rénovation énergétique performante

Un seul chantier, une fois pour toutes

La rénovation énergétique s'avère souvent complexe dans le bâti ancien. Il faut tenir compte des ponts thermiques, de la bonne étanchéité du bâtiment et de son architecture. Une bonne coordination entre les artisans est indispensable, ce qui est impossible quand les travaux s'étalent sur plusieurs années.

Limiter l'investissement de départ, c'est très souvent payer deux fois ce qu'on aurait pu faire en une fois. L'analyse des devis montre par exemple le surcoût négligeable à terme d'une isolation extérieure lors d'un ravalement, par rapport au montant global des travaux.

Un patrimoine valorisé

Un logement rénové de manière performante, c'est un logement attractif, qui se vendra bien. Les gains de confort thermique et acoustique associés aux travaux d'économie d'énergie sont souvent importants. C'est aussi l'occasion de gagner en esthétique (ravalement, menuiseries, radiateurs...).

Une étude des Notaires de France montre qu'un logement de classe énergétique A ou B a une valeur immobilière majorée de 9% à 11% par rapport à un même logement de classe D.

Se conformer au cadre législatif

La loi climat et résilience promulguée le 22 août 2021 prévoit des obligations progressives en matière de rénovation. Les logements les plus énergivores seront peu à peu interdits à la location et à la vente : gel des

loyers à partir de 2022, consommation énergétique comme un critère de décence, audit énergétique obligatoire lors d'une vente. Rénover son logement maintenant, c'est se libérer des contraintes réglementaires actuelles et à venir.

Un service public près de chez vous

L'Espace Conseil FAIRE 28 a pour vocation d'apporter aux particuliers une information précise, personnalisée et objective sur leurs projets de rénovation énergétique. L'ECF vous accompagne tant sur le plan technique que sur celui des aides financières mobilisables pour diminuer le reste à charge des travaux.

Nous vous aidons à identifier les postes clés de déperdition, à comparer des devis, à choisir des matériaux ou encore à trouver des professionnels qualifiés.

Selon votre projet et vos ressources, nous pouvons vous proposer une visite à domicile pour faire un état des lieux de votre logement et préconiser différents scénarios de travaux adaptés à votre situation.

Espace Conseil FAIRE 28

36 avenue Maunoury

28 600 Luisant

02 37 21 32 71

eie28@soliha.fr

www.faire.gouv.fr

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30



État civil

Naissances

Toutes nos félicitations aux heureux parents de :

- 20/04/2021 Nathan Yohann Gabriel PILLIEN
- 23/06/2021 Clémence Marie Michèle MARLET
- 09/08/2021 Jules Christian Christophe SASSIER
- 05/10/2021 Karl Alain Philippe BOUCLET

Parrainage civil

- 12/06/2021 Loïc Gaël Moana ESTERLINGOT

Nouveaux arrivants

La commune de Gas souhaite la bienvenue à :

- M. NADAL Thibault et Mme COZLER Morgane
- M. LEPINE Didier
- Mme et M. JOUBERT Alain et Brigitte
- Mme et M. COSTA François
- Mme COUTURE Muriel
- Mme CHALLIER Laura et M. LEVIER Johann
- M. LATRIQUE Luc
- Mme et M. PERICHON Christophe et Valérie
- Mme et M. BARRIÈRE Julien
- M. CHEVREL et Mme CULOT
- M. LEFEBVRE Frédéric
- M. NATIVEL Davy et Mme MELLANGER Manon
- M. MELLANGER et Mme NATIVEL
- M. et Mme TACONNAT Gilles
- M. HERVÉ Eric

- Mme JOLY Mathilde et M. MAZIÈRE Baptiste
- M. NAFA Neil
- Mme VERSTICHEL Aude
- M. PREVOTA Pierre et Mme FIERLING Laureen
- M. LE GUEN François
- M. GEOFFROY Camille et Mme DUBOURG Charlène
- M. MIGNOT Yoann et Mme DECRETTE Julie
- Mme et M. KARROT Aurélie et Christophe

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à :

- 26/06/2021 Mme CONTAU Sylvette Marie et M. BOU-ALI Patrick

PACS

Tous nos vœux de bonheur à :

- 12/04/2021 Mme COZLER Morgane et M. NADAL Thibault Nicolas
- 07/05/2021 Mme JACQUES-JEAN Hélène Micheline Irène et M. PAUTONNIER Loïc Serge
- 12/11/2021 Mme RACINAIS Delphine Magali Eugénie et M. HUGUET Jean-Michel

Ils nous ont quittés

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris les décès de :

- 26/02/2021 Sergine Eugénie SAUGER 91 ans
- 08/07/2021 Céline Chantal Nathalie BARTHE épouse PROST 49 ans

Votre mairie

Mairie de Gas, 10 rue de l'École



En raison de la situation sanitaire, la mairie n'est ouverte au public que sur rendez-vous.

Téléphone : **02 37 31 55 13**
 Adresse email : **mairiedegas@gmail.com**
 Site web : **<http://www.gas-mairie.info/>**
 Facebook : **<https://fr-fr.facebook.com/mairiedegas>**

Depuis plusieurs années la mairie s'est engagée pour réduire la consommation de papier. De ce fait, les comptes-rendus de conseils municipaux ne sont plus imprimés et distribués dans les boîtes aux lettres, sauf pour les quelques personnes qui en ont fait la demande expresse (pas d'accès à internet).

Vous pouvez toujours avoir accès à nos comptes-rendus :

- sur notre site internet :
<http://www.gas-mairie.info/mairie/comptrenducm/>

- en vous inscrivant à notre newsletter :
<http://www.gas-mairie.info/contacts/inscription-liste-de-diffusion/>

ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS GASSIENNES :

Votre activité est domiciliée à Gas et vous souhaitez figurer sur nos pages Vie Locale ou Entreprises, alors, rien de plus simple : il suffit de nous adresser un mail indiquant votre nom, logo, coordonnées, objet de votre activité. N'hésitez pas à nous demander de mettre à jour vos informations si elles ont évolué.

Calendrier 2022

FEVRIER

20 février

Assemblée générale de la société de Pêche

25 février

Conseil municipal

MARS

29 mars

Conseil municipal

AVRIL

10 avril

Concours de pêche *

17 avril

Ouverture de la période de pêche *

Courant avril

Nettoyage de printemps *

MAI

6 mai

Conseil municipal

8 mai

Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale *

JUIN

Mi-juin

Fête de la musique *

24 juin

Conseil municipal

Fin juin

Concours de pétanque La Gassienne *

Remise des prix à l'école *

SEPT.

13 septembre

Conseil municipal

Fin septembre

USG Tir à l'arc : concours de tir au drapeau *

Ouverture de la période de chasse *

OCT.

14 octobre

Conseil municipal

Courant octobre

Repas des Aînés *

NOV.

11 novembre

Commémoration de la fin de la première guerre mondiale *

DEC.

2 décembre

Conseil municipal

Mi-décembre

Distribution de colis pour les Aînés

* Dates, manifestations et modalités à confirmer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

Gas, au fil des chemins ...



... au fil des saisons.



immobilier

**Achat/Vente
Location
gestion locative
Syndic de copropriété**

Place Aristide Briand - 28230 EPERNON

 **02 37 83 50 60**

E-mail : agence@ageimmobilier.com

www.ageimmobilier.com

Sylvain MARCHET
Inspecteur Conseil
Axa Epargne et Protection

3 rue Joseph FOURIER - 28000 CHARTRES
06 72 16 48 62 - 09 70 80 84 28
sylvain.marchet@axa.fr



réinventons / notre métier



SARL ER ELEC
Electricité Générale
06 59 65 65 93

9, rue des Roches - 28320 GAS
erelec@free.fr

Alarme / Vidéo surveillance

Domotique

Interphone / Visiophone

Pavillon neuf

Motorisation portail

Éclairage LED

Câblage électrique

Rénovation pavillon

Gâche électrique

Chauffage électrique



**TOUTES VOS COURSES
DU QUOTIDIEN**

AU MEME PRIX QU'EN MAGASIN**

** hors offres promotionnelles magasin et frais eventuels de livraison. Voir conditions sur le site www.courseu.com



RETROUVEZ-AUSSI :



Du Lundi au samedi 8h30 à 20h30 / 21h le vendredi soir / le dimanche de 8h30 à 12h30

CENTRE COMMERCIAL LE LOREAU
ROUTE DE GALLARDON - 28130 HANCHES - TÉL : 02 37 18 28 60

REJOIGNEZ-NOUS :
WWW.FACEBOOK.COM/HYPERUHANCHES



